

**Département de la LOZÈRE - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

\*\*\*\*\*

**Séance du 8 avril 2025**

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DES  
HAUTES TERRES  
DE L'AUBRAC

Nombre de membres :

Afférents au conseil  
communautaire : 35

Présents : 18

Qui ont pris part à la  
délibération : 23

Date de convocation :

1<sup>er</sup> avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, à 20h30 (vingt heures et trente minutes), le Conseil de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre Permanent de la Photographie (Fournels), sous la présidence de M. Alain ASTRUC

**Présents** : M. ASTRUC, M. BASTIDE, Mme BREZET, Mme PROUHEZE, M. POULALION Jérôme, Mme JOUBERT, Mme BOUARD, Mme BOUCHARINC, Mme MARTIN, Mme PELISSIER-GODARD, M. BEAUFILS, M. CONSTANT, M. HERMET Vincent, M. MALAVIEILLE, M. MONTIALOUX, M. POULALION Michel, M. PRIEUR, M. TARDIEU Jean-Marie

**Ayant donné pouvoir** : M. CARIOU a donné pouvoir à M. BASTIDE, M. BRUN a donné pouvoir à Mme JOUBERT, Mme SAGNET a donné pouvoir à Mme PROUHEZE, M. FLORANT a donné pouvoir à M. ASTRUC, M. GRAS a donné pouvoir à Mme MARTIN

**Absents** : M. HERMET François, M. PRAT M. MALHERBE Mme MALAVIEILLE Mme BASTIDE Mme BOYER, M. MANTRAND, M. LONGEAC, M. POUDEVIGNE

**Secrétaire** : Mme PROUHEZE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

**OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS EPIC DE L'OFFICE DE TOURISME DE L'AUBRAC LOZÉRIEN – 2025-2028**

M. GUIRAL, Président de l'EPIC de l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien, s'est retiré de la salle en début de séance et n'a pas pris part au vote.

VU sa délibération du 14 décembre 2021 n°01-14-12-21 approuvant la création de l'EPIC de l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien et ses statuts,

VU l'échéance de la convention d'objectifs entre l'EPIC de l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien et la Communauté de Communes des hautes Terres de l'Aubrac établie pour la période de 2022-2024,

**CONSIDERANT** la nécessité de renouveler cette convention d'objectifs,

**Monsieur le Président,**

**DONNE** lecture du projet de convention d'objectifs,

**DEMANDE** au Conseil communautaire de l'approuver ;

*Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

**APPROUVE** le projet de convention d'objectifs entre l'EPIC de l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien et la Communauté de Communes des hautes Terres de l'Aubrac, pour la période 2025-2027, annexé à la présente délibération,

**CONFIE**, en tant que de besoin, toute délégation utile à Monsieur le président ou son représentant, pour la signature des pièces se rapportant à cette délibération

<b>POUR :</b>	<b>23</b>	<b>CONTRE :</b>	<b>0</b>	<b>ABSTENTION :</b>	<b>0</b>
---------------	-----------	-----------------	----------	---------------------	----------

Pour extrait certifié conforme.

Acte certifié exécutoire, compte tenu de la transmission à la Préfecture le

et de la publication ou de la notification Aumont-Aubrac, le

Le Président, Alain ASTRUC

